

Premier rendez-vous national sur l'avenir du système public de santé et de services sociaux

Santé et services sociaux : L'intégration des services doit être le défi prioritaire pour assurer l'avenir du système public, selon le RPCU

Montréal, 16 juin 2014 – Pour les usagers du réseau de la santé et des services sociaux que représente le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU), le défi prioritaire pour assurer l'avenir du système public est l'intégration des services. C'est un défi complexe qui touche de plein cœur les trois sujets abordés aujourd'hui lors du *Premier rendez-vous national sur l'avenir du système public de santé et de services sociaux* : la gestion, le financement et la prestation.

L'intégration des services fait appel d'abord à la seule richesse du réseau qui est son personnel, tout son personnel, mais aussi à une meilleure coordination des services de première ligne, aux technologies de l'information et à la promotion de la santé.

« Ce défi permettra de tenir compte des personnes atteintes de maladie chronique, de celles qui ont des problèmes de santé complexes et aussi du vieillissement de la population. La conséquence d'une meilleure intégration des services est que l'on devra se doter d'un bon système de première ligne » croit M. Pierre Blain, directeur général du RPCU.

En effet, les services de santé de première ligne sont la porte d'entrée du système de santé. Leur rôle devra cependant s'élargir pour mieux répondre aux besoins de santé de la population. On ne doit plus miser sur un système centré sur l'hôpital mais plutôt sur des services orientés vers l'utilisateur et hors des centres hospitaliers.

La première ligne devra être mieux coordonnée et plus complète par la participation de groupes de médecine familiale, l'exercice autrement qu'en cabinet et l'intégration des services communautaires. Elle devra répondre aux besoins de toutes les clientèles, y compris en déficience, en réadaptation, en dépendance et en santé mentale. Elle devra être davantage axée sur l'utilisateur et sa famille. Ces services permettront de répondre à la majorité des besoins en matière de santé dans la communauté ou à domicile. On réduira ainsi le nombre de visites et d'admissions inutiles dans les hôpitaux.

« Ce défi ne pourra pas se réaliser sans que nous n'ayons aussi une vraie politique de promotion de la santé. Les comités des usagers et de résidents, qui sont présents dans tous les établissements de santé et de services sociaux, y auront un rôle à jouer puisqu'ils sont la voix citoyenne du réseau. Ils seront là pour rappeler les besoins aux administrations et évaluer les services » a déclaré M. Blain, qui aurait souhaité que les usagers aient eu une place plus importante lors de ce *Premier rendez-vous national sur l'avenir du système public de santé et de services sociaux*.

Suite page 2

Profil du RPCU

Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU), le principal porte-parole des usagers du réseau québécois de la santé et des services sociaux, défend les droits des usagers et représente les 600 comités des usagers et de résidents des établissements de santé et de services sociaux du Québec. La mission des comités des usagers et de résidents est de défendre les droits des usagers et de travailler à améliorer la qualité des services offerts aux usagers du réseau de la santé et des services sociaux. 83 % des comités des usagers et de résidents du Québec sont membres du RPCU. Le RPCU défend également les droits des personnes âgées.

– 30 –

Renseignements : RPCU, 514 436-3744